



V I L L E D E
G E N È V E

Communiqué de presse
Le 13 décembre 2022

Aux représentant-e-s des médias

La seconde Convention de subventionnement dans le domaine des Musiques actuelles a été attribuée à l'Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp

La Ville de Genève a octroyé sa seconde Convention de subventionnement dans le domaine des Musiques actuelles à l'Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp. Celle-ci couvre la période 2023 – 2026.

Au printemps dernier, la Ville de Genève a mis en place un nouveau système de conventions de subventionnement pluriannuel dans le domaine des musiques actuelles. Pour rappel, la première convention (2022-2025) avait été attribuée au rappeur et producteur genevois Varnish La Piscine et sa structure La Piscina. A travers ce nouveau dispositif de soutien permettant de disposer de moyens financiers constants durant une période de quatre ans, la Ville de Genève encourage la création et la production en musiques actuelles ainsi que le renforcement de l'organisation et du statut professionnel des musicien-ne-s. Les bénéficiaires ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles/eux une équipe administrative et artistique.

A l'issue de l'appel à projet pour la convention 2023 – 2026, le Conseiller administratif Sami Kanaan, sur préavis unanime du jury, a choisi comme bénéficiaire l'Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp, lauréat du Prix Suisse Musique 2022.

Né en 2006 lors d'une carte blanche donnée par la Cave12 au membre fondateur Vincent Bertholet, le groupe à géométrie variable s'approprie le jeu d'instruments de l'orchestre classique pour créer une musique minimaliste et répétitive non-amplifiée. Avec plus de 400 concerts, il a connu les scènes alternatives, des salles de renom et des festivals prestigieux. Deux albums ont été produits par l'Anglais John Parish (producteur de PJ Harvey) et deux autres sont au catalogue du label genevois Bongo Joe.

Autour du noyau dur composé de Vincent Bertholet et Liz Moscarola, le groupe a beaucoup évolué au cours de ses seize années de carrière. La formation est passée de six membres à quatorze, pour la tournée anniversaire de 2016, pour se stabiliser aujourd'hui à une douzaine de musiciennes et musiciens de 21 à 55 ans, vivant à Genève. La convention signée avec la

Ville de Genève arrive à une période charnière de la carrière du groupe. D'une durée de quatre ans, et d'un montant global de CHF 320'000.-, soit CHF 80'000.- par année, elle permettra d'asseoir le volet administratif d'un tel collectif, et d'assurer la rémunération de ses membres tout au long du processus de création du prochain album, de l'écriture de celui-ci en passant par les résidences de répétitions, l'enregistrement et la tournée de promotion.

La prochaine convention, couvrant les années 2024 à 2027, sera mise au concours au printemps 2023. Les détails seront rappelés en temps voulu sur le site internet de la Ville de Genève, [rubrique acteurs et actrices culturel-le-s](#).

Contact

Sarah Margot, responsable de communication et promotion

Département de la culture et de la transition numérique

Service culturel

022 418 65 75 / 078 756 25 48/

sarah.margot@ville-ge.ch